

_Lettera_N_4150b

Circolare ai Cooperatori e Cooperatrici di Parigi
Turin, 19 mars 1885

A nos chers Coopérateurs et Coopératrices de Paris.

Il y a déjà deux ans que j'ai eu la grande consolation de me trouver au milieu de vous: et j'ai pu alors constater votre esprit de foi, de charité et de générosité et en rendre grâce à Dieu.

A cette époque plusieurs d'entre vous m'exprimaient le désir de voir fonder à Paris une oeuvre qui offrirait aux enfants abandonnés un asile, où l'on pourrait leur donner l'instruction et l'éducation, afin de faire d'eux de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens.

Votre désir a été réalisé, et aujourd'hui, c'est un fait accompli. La maison de Patronage dite de Saint Pierre, et qui prend désormais le nom d'Oratoire Salésien Saint Pierre, a été ouverte à Ménilmontant, rue Boyer n° 28.

Quant à présent, nous nous bornons au patronage des apprentis et jeunes ouvriers, qui fréquentent l'oeuvre le dimanche et des écoliers auxquels la maison est ouverte le jeudi et nous recueillerons aussi quelques enfants pauvres et délaissés. Mais avec l'aide de Dieu et le secours de votre charité, j'espère que nous pourrons augmenter le nombre des patronnés et nous rendre utiles dans une plus grande mesure à la jeunesse de votre vaste capitale.

Nous avons trouvé une maison modeste, une chapelle, une grande cour de récréation, des salles de classes; mais nous avons encore une notable partie du prix à payer. De plus il faut soutenir et développer l'oeuvre. Voilà donc un champ ouvert à votre charité.

Vous le savez, ma richesse et ma fortune, c'est votre charité, si j'ai fondé, si je continue à diriger tant d'oeuvres en faveur des jeunes gens, c'est que je suis soutenu par vos aumones; quant à moi, je n'ai que le désir de faire le bien aux pauvres enfants, pour lesquels mon coeur a et aura toujours un vif attrait. Voilà toutes mes ressources avec le dévouement des prêtres que se sont voués à la même oeuvre que moi; le reste est entre vos mains.

Je ne viens pas vous demander de souscriptions annuelles, chacun de vous est libre de donner selon l'inspiration de son bon coeur et dans la limite de ses moyens.

Dom Bellamy, Directeur de l'oeuvre, est chargé de recevoir les offrandes que vous aurez la bonté de faire à notre maison nouvelle, sachant avec quelle ardeur les enfants de la France s'empressent de coopérer à toutes les bonnes oeuvres, je crois inutile de rien ajouter. Je vous dis seulement que notre maison de Paris vous est confiée et je me plais à penser [que] ma confiance ne sera pas déçue.

De mon côté je vous assure que chaque jour je prierai et ferai prier nos enfants devant l'autel de Notre Dame Auxiliatrice, afin qu'elle vous reçoive tous, vous et vos familles [sous] le manteau de sa maternelle protection, qu'elle vous obtienne du divin Jésus les bénédictions temporelles et spirituelles en cette vie, et à son temps la gloire éternelle du ciel en récompense de votre charité.

C'est avec la plus vive gratitude que je me dis du plus profond du coeur.

Votre très oblige et très reconnaissant serviteur Abbé Jean Bosco

Les offrandes peuvent être adressées à:

Monsieur l'Abbé Le Rebours curé de la Madeleine.

Monsieur l'Abbé Pisani à l'Institut Catholique, 74 Rue de Vaugirard.

Monsieur le Comte de Franqueville chateau de la Muette-Passy.

Monsieur A Josse, libraire 29 et 31, Rue de Sèvres.

Qui veulent bien se charger de recueillir les aumones et de les transmettre au Directeur.